





A l'intention des invités

Paris, le 10 février 2012

Objet : Invitation – Inscription au séminaire « La dimension économique du développement durable dans la coopération décentralisée : quelles synergies ? » - 1er et 2 mars 2012.

Madame, Monsieur,

L'action économique, dans la dynamique du développement durable, est devenue un vecteur important de la coopération décentralisée, dans les pays émergents, mais pas seulement. Il n'est pas un groupe pays de CUF, ni une agence de développent adhérente du CNER, où L'association développement durable - développement économique ne soit examinée. Celle-ci permet à la coopération décentralisée de laisser une empreinte spécifique, souvent institutionnelle, sur les territoires concernés, sur le plan qualitatif et quantitatif.

C'est pourquoi, la Délégation pour l'Action extérieure du ministère des Affaires étrangères et européennes, le Conseil national des Economies régionales (CNER) et Cités Unies France, en liaison avec l'Agence française de Développement ont pris l'initiative d'organiser un séminaire sur « La dimension économique du développement durable dans la coopération décentralisée : quelles synergies ?» Il se tiendra au Comité d'expansion du Val d'Oise, Cergy Pontoise, le 1er et le 2 mars 2012 et nous serions heureux de vous y accueillir.

Le séminaire abordera des questions suivantes :

- Qu'en est-il des effets de *feedback* pour l'action extérieure des collectivités concernées ?
- Comment capitaliser les réussites et échecs dans ce domaine, faire du *benchmarking*, pour aboutir à une rencontre multi-acteurs productive et efficiente ?
- La planification durable du développement territorial est un nouveau paradigme, qui ne saurait néanmoins exclure des logiques de compétitivité territoriale et de compétition. Quelles sont ces actions extérieures des collectivités territoriales du point de vue du développement durable ?
- Quelle est la valeur ajoutée de ces actions : investissement initial, retour sur investissement ?







- Quelles sont les modalités de coordination établies avec les services de l'Etat ?

Ces interrogations s'imposent désormais aux acteurs de la coopération décentralisée, en fonction des zones géographiques considérées, en fonction des compétences des collectivités qui agissent à l'international.

Vous en trouverez ci-joint le programme prévisionnel de ce séminaire, ainsi que des informations pratiques.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à ces deux journées, en cliquant sur le lien suivant:

Inscription au séminaire

Nous restons à votre entière disposition pour des informations complémentaires.

Nous serons heureux de pouvoir compter sur votre participation et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président de Cités Unies Le Président du CNER France Ancien Ministre d'Etat Sénateur - Maire de Dunkerque Président de la Communauté urbaine de

Dunkerque

Le Délégué pour l'action extérieure des collectivités

territoriales

Monsieur Jean-Michel Despax

Monsieur Pascal Allizard

Monsieur Michel Delebarre

6011-